

TUNISO- EMIRATIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2020

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société TUNISO EMIRATIE SICAV (TES) pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2020, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 73.657.863 DT et un résultat de la période de 1.209.153 DT.

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société TES, comprenant le bilan au 31 Mars 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société « TES » arrêtés au 31 Mars 2020, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

- La note 3.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société TUNISO EMIRATIE SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Autres obligations légales et réglementaires

- L'encours de l'opération de pension livrée portant sur des titres d'emprunt de l'Etat représente à la date de 31 mars 2020 10,13% de l'actif, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par le décret n°2012-3415 du 31 décembre 2012 portant l'application des dispositions des OPCVM.

Tunis, le 30 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes :
LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILAN
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>ACTIF</i>	Note	31/03/2020	31/03/2019	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	<u>45 216 582</u>	<u>48 734 348</u>	<u>45 431 054</u>
Obligations et valeurs assimilées		41 894 405	45 650 053	42 364 794
Tires des Organismes de Placement Collectif		3 322 177	3 084 294	3 066 261
Placements monétaires et disponibilités		<u>28 426 946</u>	<u>21 630 845</u>	<u>27 806 770</u>
Placements monétaires	5	27 247 440	19 496 440	27 198 221
Disponibilités		1 179 507	2 134 405	608 548
Créances d'exploitation	6	<u>14 336</u>	<u>14 658</u>	<u>9 861</u>
TOTAL ACTIF		<u>73 657 863</u>	<u>70 379 851</u>	<u>73 247 685</u>
 <i>PASSIF</i>				
Opérateurs créditeurs	7	74 405	70 082	76 996
Autres créditeurs divers	8	62 451	61 728	54 923
TOTAL PASSIF		<u>136 856</u>	<u>131 810</u>	<u>131 919</u>
 <i>ACTIF NET</i>				
Capital	9	67 934 208	65 649 640	68 620 861
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		4 446 114	3 611 685	412
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 140 685	986 716	4 494 493
ACTIF NET		<u>73 521 007</u>	<u>70 248 041</u>	<u>73 115 766</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>73 657 863</u>	<u>70 379 851</u>	<u>73 247 685</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres	10	591 073	642 840	2 637 953
Revenus des obligations et valeurs assimilées		591 073	642 840	2 492 553
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		0	0	145 400
Revenus des placements monétaires	11	679 738	457 578	2 333 812
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 270 812	1 100 417	4 971 765
Charges de gestion des placements	12	(74 405)	(70 081)	(292 803)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 196 406	1 030 336	4 678 962
Autres charges	13	(45 934)	(42 759)	(174 974)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 150 472	987 577	4 503 987
Régularisation du résultat d'exploitation		(9 787)	(861)	(9 494)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 140 685	986 716	4 494 493
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		9 787	861	9 494
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		43 152	64 078	87 259
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		15 529	(11 481)	(11 481)
Frais de négociation de titres		0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 209 153	1 040 175	4 579 766

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinar)

	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 209 153	1 040 175	4 579 766
Résultat d'exploitation	1 150 472	987 577	4 503 987
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	43 152	64 078	87 259
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	15 529	(11 481)	(11 481)
Frais de négociation de titres	0	0	0
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	0	0	(1 586 068)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(803 912)	(356 661)	557 540
Souscriptions			
- Capital	9 791 653	8 162 413	86 307 212
- Régularisation des sommes non distribuables	3 434	3 308	52 692
- Régularisation des sommes distribuables	710 951	509 932	2 779 885
Rachats			
- Capital	(10 536 509)	(8 499 597)	(83 702 736)
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 912)	(3 359)	(46 363)
- Régularisation des sommes distribuables	(769 529)	(529 358)	(4 833 150)
VARIATION DE L'ACTIF NET	405 241	683 514	3 551 239
ACTIF NET			
En début de période	73 115 766	69 564 527	69 564 527
En fin de période	73 521 007	70 248 041	73 115 766
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	685 420	659 374	659 374
En fin de période	677 980	656 002	685 420
VALEUR LIQUIDATIVE	108,441	107,085	106,673
TAUX DE RENDEMENT	1,66%	1,50%	6,33%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, Elle a été créée le 29 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La « Banque de Tunisie et des Emirats » assure les fonctions de distributeur et de dépositaire de fonds et de titres.

TUNISO EMIRATIE SICAV a obtenu l'agrément du CMF N°03-2015 du 30 janvier 2015 pour assurer la distribution de ses propres actions.

En conséquence la distribution des titres de TUNISO EMIRATIE SICAV est assurée à partir du 06 avril 2015 par la « Banque de Tunisie et des Emirats » et la SICAV elle-même.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2020, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par la SICAV.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon.

3.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société TUNISO EMIRATIE SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3 Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués en date d'arrêt à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6. Traitement des opérations de pension livrée

- **Titres mis en pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêt, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêt à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêt, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

- **Titres reçus en pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêt, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêt, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES :

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2020 à : **45.216.582 DT** et se détaille ainsi :

Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2020	% Actif net	Intérêts courus/+ou - V potentiel
Obligations & valeurs assimilées			40 706 501	41 894 405	56,98%	1 187 904
Obligations			27 045 540	27 761 390	37,76%	715 850
AB-2010_15A_31/08		5 000	199 850	207 952	0,28%	8 102
AB-2010_15A_31/08		2 000	79 940	83 181	0,11%	3 241
AB-S-2009_15A_30/09_A		15 000	499 500	510 449	0,69%	10 949
AB-S-2009_15A_30/09_B		15 000	499 500	516 907	0,70%	17 407
AB-S-2016-1_5A_21/11_A		20 000	800 000	817 081	1,11%	17 081
AB-S-2016-1_7A_21/11_B		5 000	400 000	408 656	0,56%	8 656
AB-S-2017-1_7A_30/04_C		5 000	500 000	528 360	0,72%	28 360
AB-S-2017-1_7A_30_04_C		5 000	500 000	528 360	0,72%	28 360
AIL 2015-1_7A_06/08_B		4 300	258 000	268 580	0,37%	10 580
ATB2009-B2_20A_20/05		10 000	666 500	693 747	0,94%	27 247
ATL2013-2_7A_15/11_F		5 000	100 000	102 172	0,14%	2 172
ATL2013-2_7A_15/11_F		2 000	40 000	40 869	0,06%	869
ATL2014-3_7A_09/02_C		5 000	200 000	201 773	0,27%	1 773
ATL2015-1_7A_13/07_C		5 000	300 000	313 538	0,43%	13 538
ATL2015-2_7A_25/02_C		10 000	600 000	603 659	0,82%	3 659
ATL2016-1_7A_27/06_C		4 000	320 000	335 124	0,46%	15 124
ATL2017-1_7A_15/03_C		5 000	400 000	401 163	0,55%	1 163
ATL2017-2_5A_02/03_B		10 000	600 000	604 020	0,82%	4 020
ATL2017-2_7A_02/03_C		5 000	500 000	502 614	0,68%	2 614
ATL-S-2017_7A_16/10		3 000	300 000	308 703	0,42%	8 703
ATTIJARI BANK2015_7A_30/10_B		5 000	300 000	307 574	0,42%	7 574
ATTIJARI BANK2017_5A_31/05_A		5 000	300 000	314 849	0,43%	14 849
ATTIJARI LEASING 2016-2_5A_03/03_A		2 000	80 000	80 389	0,11%	389
ATTIJARI LEASING 2016-2_7A_03/03_C		3 000	240 000	241 198	0,33%	1 198
BH2009_15A_31/12_A		10 000	384 000	390 656	0,53%	6 656
BH2016_5A_06/05_A		3 000	120 000	126 425	0,17%	6 425
BH-S-2018-1_5A_20/04		5 000	400 000	429 806	0,58%	29 806
BNA-S-2018-1_5A_10/08_F		2 500	200 000	208 475	0,28%	8 475
BNA-S-2018-1_5A_10/08_V		2 500	200 000	210 085	0,29%	10 085
BTE2010_20A_17/09_B		20 000	1 100 000	1 127 709	1,53%	27 709
BTE2019_7A_10/01_B		5 000	500 000	510 306	0,69%	10 306
BTK2009-C_15A_26/02		10 000	333 000	335 201	0,46%	2 201
BTK2009-D_20A_26/02		5 000	250 000	251 119	0,34%	1 119
BTK 2014-1_7A_15/12_B		15 000	600 000	610 552	0,83%	10 552
CIL2015-1_5A_15/06_F		5 000	100 000	104 866	0,14%	4 866
CIL2015-2_5A_30/10_F		10 000	200 000	205 150	0,28%	5 150
CIL2016-1_5A_16/05_F		5 000	200 000	210 525	0,29%	10 525
CIL2016-2_5A_15/02_F		2 000	80 000	80 603	0,11%	603
CIL2016-2_5A_15/02_F		2 000	80 000	80 603	0,11%	603

CIL2016-2_5A_15/02_F		2 000	80 000	80 603	0,11%	603
CIL2017-2_5A_15/03		3 000	180 000	180 533	0,25%	533
HL2015-1_7A_25/11_B		10 000	600 000	613 295	0,83%	13 295
HL2015-2_7A_28/03_B		10 000	600 000	600 413	0,82%	413
HL2016-1_5A_28/06		7 000	280 000	293 016	0,40%	13 016
HL2017-2_7A_10/07_B		3 000	300 000	313 692	0,43%	13 692
HL2017-2_7A_10_07_B		2 000	200 000	209 128	0,28%	9 128
HL2017-3_5A_26_01_A		5 000	300 000	303 462	0,41%	3 462
HL2017-3_7A_26_01_B		10 000	1 000 000	1 011 902	1,38%	11 902
HL2018-2_5A_25_02_A		2 000	160 000	161 428	0,22%	1 428
HL2018-2_7A_25_02_B		3 000	300 000	302 715	0,41%	2 715
MEUBX2015_7A_30/06_A	AMEN BANK	3 000	240 000	251 366	0,34%	11 366
STB2008-2_16A_18/02		15 000	468 750	471 614	0,64%	2 864
STB2010-1_15A_23/03_B		3 000	99 900	100 004	0,14%	104
STB2010-1_15A_23/03_B		2 000	66 600	66 670	0,09%	70
STB-S-2019-1_5A_29/11_E		10 000	1 000 000	1 030 138	1,40%	30 138
TL2014-2_7A_15/12_B		10 000	400 000	407 365	0,55%	7 365
TL2016-1_7A_05/04_B		10 000	800 000	849 058	1,15%	49 058
TL-S-2016_7A_01/03_B		3 000	240 000	241 280	0,33%	1 280
TL2017-1_7A_07/06_B		5 000	500 000	525 489	0,71%	25 489
TL2017-2_7A_08/02_B		15 000	1 500 000	1 514 249	2,06%	14 249
TL2018-1_7A_07/05_B		10 000	1 000 000	1 059 148	1,44%	59 148
TLF2020-1_5A_28/05_B		10 000	1 000 000	1 001 271	1,36%	1 271
UIB2009-1C_20A_17/07		30 000	1 500 000	1 549 677	2,11%	49 677
UIB2011-1B_20A_26/08		5 000	300 000	309 047	0,42%	9 047
UIB2011-1B_20A_26/08		5 000	300 000	309 047	0,42%	9 047
UIB-S-2016_5A_06/01_A		5 000	200 000	202 782	0,28%	2 782
Bons du trésor assimilables			13 336 150	14 133 015	19,22%	796 865
BTA 5,60% AOUT 2022		7 000	6 729 100	7 137 815	9,71%	408 715
BTA 5,75% JANVIER 2021		300	292 050	301 932	0,41%	9 882
BTA 6% AVRIL 2024		2 000	1 933 600	2 064 225	2,81%	130 625
BTA 6,30% MARS 2026		500	458 500	474 019	0,64%	15 519
BTA 6,30% OCTOBRE 2026		1 300	1 257 850	1 304 555	1,77%	46 705
BTA 6,7% AVRIL 2028		2 800	2 665 050	2 850 469	3,88%	185 419
Titres OPCVM			3 225 733	3 322 177	4,52%	96 444
Actions des SICAV			2 422 583	2 515 088	3,42%	92 505
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV		18 355	1 874 444	1 951 559	2,65%	77 115
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV		2 944	307 622	317 036	0,43%	9 415
SANADETT SICAV		2 219	240 518	246 493	0,34%	5 976
Parts des FCP			803 150	807 089	1,10%	3 938
FCP BNA CAPITALISATION		3 150	499 338	502 280	0,68%	2 942
FCP HELION SEPTIM		2 700	303 812	304 808	0,41%	996
TOTAL			43 607 423	45 216 582	61,50%	1 609 159
Pourcentage par rapport à l'actif					61,39%	

NOTE 5 : PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS :

5.1. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2020 à : **27.247.440 DT** et se détaille ainsi :

Désignation	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2020	% Actif net	Intérêts courus
Certificats de dépôt		11 873 467	12 219 455	16,62%	345 987
CD_BNA_1500_12.31%_03/06/2020_190J		1 426 793	1 475 726	2,01%	48 933
CD_BTE_1000_12.10%_03/04/2020_150J		961 602	999 488	1,36%	37 885
CD_BTE_1000_12.10%_09/04/2020_170J		956 759	997 965	1,36%	41 206
CD_BTE_1000_13%_02/12/2020_350J		910 234	937 164	1,27%	26 930
CD_BTE_500_12.10%_14/04/2020_180J		477 181	498 352	0,68%	21 171
CD_BTE_500_12.10%_03/06/2020_180J		477 181	492 013	0,67%	14 833
CD_BTE_1000_12.10%_21/07/2020_140J		964 047	971 495	1,32%	7 447
CD_BTK_1000_12.39%_26/03/2021_360J		911 807	912 052	1,24%	245
CD_BTK_1000_12.39%_18/03/2021_360J		911 807	914 012	1,24%	2 205
CD_HL_2500_12.5%_08/04/2020_170J		2 388 525	2 495 410	3,39%	106 885
CD_HL_1000_11.40%_10/04/2020_50J		987 531	997 756	1,36%	10 225
CL_BL_500_10.4%_07/04/2020_200J	AL BARAKA	500 000	528 022	0,72%	28 022
Comptes à terme		5 000 000	5 181 542	7,05%	181 542
BTE_1100_13%_09/12/2020_350J		1 100 000	1 130 716	1,54%	30 716
BTE_1400_13%_11/12/2020_360J		1 400 000	1 442 284	1,96%	42 284
BTE_500_13%_15/12/2020_350J		500 000	513 107	0,70%	13 107
BTK_2000_12.37%_06/04/2020_181J		2 000 000	2 095 435	2,85%	95 435
Créances sur opérations de pensions livrées*		7 399 997	7 464 437	10,15%	64 440
PL_BH_10.81_03/12/2020_275J		7 399 997	7 464 437	10,15%	64 440
Billets de trésorerie		2 315 577	2 382 006	3,24%	66 429
BIT_PROMOTEX_500_12.56%_02/09/2020_280J	TUNISIAN SAUDI BANK	464 402	480 421	0,65%	16 019
BIT_PROMOTEX_500_12.56%_06/11/2020_340J	TUNISIAN SAUDI BANK	457 583	472 678	0,64%	15 096
BIT_PROMOTEX_500_12.56%_22/09/2020_300J	TUNISIAN SAUDI BANK	462 100	478 018	0,65%	15 918
BIT_PROMOTEX_500_12.56%_03/08/2020_200J	TUNISIAN SAUDI BANK	473 909	483 824	0,66%	9 914
BIT_PROMOTEX_500_12.56%_21/12/2020_340J	TUNISIAN SAUDI BANK	457 583	467 064	0,64%	9 482
Total		26 589 041	27 247 440	37,06%	658 397
Pourcentage par rapport à l'actif				36,99%	

*Il est à noter qu'une ligne BTA (BTA 5,75% JANVIER 2021) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 7 512 titres pour un montant de 7 399 997 dinars au profit de la BH opérée en date du 02/03/2020 pour une durée de 275 jours avec un taux de 10,81%.

5.2. Valeurs mobilières en portefeuille détaillées par émetteur/garant :

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société TES et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 31 Mars 2020 une valeur comptable de **59.818.042 DT**, soit **81.21 %** du total actif. Elles se détaillent, par émetteur et/ou garant, comme suit :

Emetteur/Garant	Portefeuille Titres					Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Certificats de dépôt	Billets de trésorerie		
ETAT	0	14 133 015	0	0	0	14 133 015	19,19%
AB	3 852 310 (1)	0	0	0	0	3 852 310	5,23%
AIL	268 580	0	0	0	0	268 580	0,36%
ATB	693 747	0	0	0	0	693 747	0,94%
ATL	3 413 634	0	0	0	0	3 413 634	4,63%
ATTIJARI BANK	622 423	0	0	0	0	622 423	0,85%
ATTIJARI LEASING	321 587	0	0	0	0	321 587	0,44%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	0	0	1 951 559	0	0	1 951 559	2,65%
BH	946 887	0	0	0	0	946 887	1,29%
BL	0	0	0	528 022 (2)	0	528 022	0,72%
BNA	418 561	0	0	1 475 726	0	1 894 287	2,57%
BTE	1 638 015	0	0	4 896 477	0	6 534 492	8,87%
BTK	1 196 872	0	0	1 826 064	0	3 022 936	4,10%
CIL	942 884	0	0	0	0	942 884	1,28%
HL	3 809 051	0	0	3 493 165	0	7 302 217	9,91%
FCP BNA CAPITALISATION	0	0	502 280	0	0	502 280	0,68%
FCP HELION SEPTIM	0	0	304 808	0	0	304 808	0,41%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	0	0	317 036	0	0	317 036	0,43%
SANADETT SICAV	0	0	246 493	0	0	246 493	0,33%
STB	1 668 426	0	0	0	0	1 668 426	2,27%
TL	5 597 860	0	0	0	0	5 597 860	7,60%
UIB	2 370 554	0	0	0	0	2 370 554	3,22%
TSB	0	0	0	0	2 382 006 (3)	2 382 006	3,23%
Total	27 761 390	14 133 015	3 322 177	12 219 455	2 382 006	59 818 042	81,21%

(1) Dont un emprunt obligataire d'une valeur de 251 366 DT émis par MEUBLATEX et garanti par l'AMEN BANK

(2) Certificats de leasing émis par BEST LEASE et avalisé par AL BARAKA BANK TUNISIA

(3) Billets de trésorerie émis par PROMOTEX et avalisé par TUNISIAN SAUDI BANK

NOTE 6 : CRÉANCES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2020 à : **14.336** DT, contre : **14.658** DT au 31/03/2019 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2020</u>	<u>31/03/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Intérêts des dépôts à vue à recevoir	14 336	14 658	9 861
Total	14 336	14 658	9 861

NOTE 7 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2020 à : **74.405** DT, contre : **70.082** DT au 31/03/2019 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2020</u>	<u>31/03/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Rémunération du dépositaire	1 247	1 233	5 000
Rémunération du distributeur	73 159	68 849	71 996
Total	74 405	70 082	76 996

NOTE 8 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2020 à : **62.451** DT, contre : **61.728** DT au 31/03/2019 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2020</u>	<u>31/03/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	14 274	15 373	10 285
Redevances du CMF	6 626	5 913	6 507
Rémunération du PDG	1 104	1 479	1 204
Rémunération du personnel	6 156	6 034	6 416
Loyer	2 124	620	1 750
Etat, taxes et versements assimilés	1 122	673	1 000
Publications et frais divers	5 575	2 930	3 775
Jetons de présence à payer	23 435	23 384	18 760
Dividendes à payer	1 952	1 622	1 952
Charges constatées d'avance (maintenance BFI)	-1 167	-1 126	-2 932
Autres créditeurs (publicité)	1 249	4 827	6 205
Total	62 451	61 728	54 923

NOTE 9 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2020, se détaillent ainsi :

	AU 31/03/2020
<u>Capital en début de période</u>	
Montant	68 620 861
Nombre de titres	685 420
Nombre d'actionnaires	474
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	9 791 653
Nombre de titres émis	97 804
Nombre d'actionnaires nouveaux	41
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	-10 536 509
Nombre de titres rachetés	-105 244
Nombre d'actionnaires sortants	-43
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	43 152
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	15 529
Régularisation des sommes non distribuables	-478
Frais de négociation de titres	0
<u>Capital en fin de période</u>	
Montant	67 934 208
Nombre de titres	677 980
Nombre d'actionnaires	472

NOTE 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2020 au 31/03/2020 à : **591.073** DT contre : **642.840** DT pour la même période de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01 au 31/03/2020</u>	<u>Période du 01/01 au 31/03/2019</u>	<u>Période du 01/01 au 31/12/2019</u>
<u>Revenus des obligations</u>			
- Intérêts	425 478	474 906	1 817 137
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>			
- Intérêts des BTA	165 595	167 934	675 416
<u>Revenus des titres OPCVM</u>			
- Dividendes	0	0	145 400
TOTAL	591 073	642 840	2 637 953

NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2020 au 31/03/2020 à : **679.738** DT contre : **457.578** DT pour la même période de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01 au 31/03/2020</u>	<u>Période du 01/01 au 31/03/2019</u>	<u>Période du 01/01 au 31/12/2019</u>
Intérêts des billets de trésorerie	53 814	8 813	21 428
Intérêts des comptes à terme	149 408	59 471	498 979
Intérêts des certificats de dépôt	398 408	374 602	1 742 132
Intérêts des dépôts à vue	13 668	14 691	71 274
Revenus des opérations de prises en pension	64 440	0	0
TOTAL	679 738	457 578	2 333 812

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2020 au 31/03/2020 à : **74.405** DT contre **70.081** DT pour la même période de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

	<u>Période du 01/01 au 31/03/2020</u>	<u>Période du 01/01 au 31/03/2019</u>	<u>Période du 01/01 au 31/12/2019</u>
Rémunération du dépositaire	1 247	1 233	5 000
Rémunération du distributeur	73 159	68 849	287 804
TOTAL	74 405	70 081	292 803

NOTE 13 : AUTRES CHARGES

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2020 au 31/03/2020 à : **45.934** DT contre **42.759** DT pour la même période de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

	<u>Période du 01/01 au 31/03/2020</u>	<u>Période du 01/01 au 31/03/2019</u>	<u>Période du 01/01 au 31/12/2019</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	3 989	3 575	14 500
Redevances du CMF	18 289	17 212	71 949
Rémunération du PDG	3 080	3 046	12 353
Rémunération du personnel	3 857	3 815	15 471
Etat, taxes et versements assimilés	2 521	2 486	9 989
Loyer	374	370	1 500
Contribution sociale de solidarité	200	200	200
Publications et frais divers	1 820	1 800	7 300
Jetons de présence	4 675	4 623	18 750
Maintenance logiciel BFI	1 765	1 746	7 081
Divers publicité (compagne)	5 279	3 886	15 852
Maintenance module RAS	0	0	25
Maintenance liasse fiscale	0	0	5
Autres	85	0	0
TOTAL	45 934	42 759	174 974

NOTE 14 : RÉMUNÉRATION DU DÉPOSITAIRE ET DU DISTRIBUTEUR

14.1 Rémunération du dépositaire

La banque "Banque de Tunisie et des Emirats" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres sa rémunération est fixée à 5,000 dinars TTC par an.

14.2 Rémunération du distributeur

La distribution des titres de la "TUNISO-EMIRATIE SICAV" est confiée depuis le 6 Janvier 2010 à la "Banque de Tunisie et des Emirats", celle-ci est chargée d'assurer dans les meilleures conditions la commercialisation de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération de 0.4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

TUNISO EMIRATIE SICAV a obtenu l'agrément du CMF N°03-2015 du 30 janvier 2015 pour assurer la distribution de ses propres actions.

En conséquence la distribution des titres de TUNISO EMIRATIE SICAV est assurée depuis le 06 avril 2015 par la « Banque de Tunisie et des Emirats » et par la SICAV elle-même.